

Un coup d'œil sur l'agriculture canadienne

La Saskatchewan conserve sa réputation de grenier du Canada

par Michelle St. Pierre et Saneliso Mhlanga

Date de diffusion : le 15 juin 2022



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2022

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Un coup d'œil sur l'agriculture canadienne



La Saskatchewan conserve sa réputation de grenier du Canada

par Michelle St. Pierre et Saneliso Mhlanga

La Saskatchewan est souvent appelée le grenier du Canada en raison de toutes les céréales produites dans cette province des Prairies. Son large éventail de grands espaces, de plaines et de sols agricoles riches en fait un endroit idéal pour la production de grandes cultures. La province est également l'un des plus grands exportateurs au monde de diverses grandes cultures, comme le canola. Les données du Recensement de l'agriculture de 2021 montrent que la province se place à la tête du pays au chapitre de la culture de céréales, d'oléagineux et de légumineuses.

La Saskatchewan représente la région agricole la plus importante du Canada

Les exploitations agricoles de la province étaient à l'origine de la plus grande part de la superficie agricole totale du Canada (39,2 %). En 2021, les exploitations agricoles de la Saskatchewan ont déclaré 60,3 millions d'acres de superficie agricole totale, en baisse de 2,1 % par rapport à 2016. La vaste majorité de la superficie agricole totale de la Saskatchewan était constituée de terres en culture (66,9 %). Ce taux était légèrement supérieur à celui qui a été déclaré

à l'échelle du pays. En 2021, les terres en culture représentaient 60,9 % de la superficie agricole totale du Canada.

La Saskatchewan compte plus des deux cinquièmes de la superficie totale des terres en culture du Canada

En 2021, les exploitations agricoles de la Saskatchewan représentaient 43,1 % des terres en culture du Canada. Les exploitations agricoles de la province ont déclaré 40,3 millions d'acres de terres en culture, en baisse de 0,4 % par rapport à 2016.

Les fermes classées comme des exploitations productrices d'oléagineux et de céréales représentaient 90,2 % de la superficie totale des terres en culture de la province. Le canola constituait la culture la plus importante de la province et représentait 29,7 % de la superficie totale des terres en culture de la province. Venaient ensuite le blé de printemps (17,6 %), le blé dur (11,6 %), les lentilles (9,3 %) et l'orge (9,0 %).

Tableau 1
Superficie des terres en culture selon le type d'exploitation agricole, Saskatchewan, 2016 et 2021

	2016	2021	Variation
	acres		
Élevage de bovins laitiers et production laitière	110 700	120 132	9 432
Élevage de bovins et parcs d'engraissement	2 651 629	1 943 982	-707 647
Élevage de porcs	9 552	385	-9 167
Élevage de volailles et production d'œufs	36 357	21 690	-14 668
Élevage de moutons et de chèvres	12 863	7 259	-5 604
Autres types d'élevage	341 628	195 082	-146 546
Culture de plantes oléagineuses et de céréales	35 931 549	36 370 167	438 618
Culture de légumes et de melons	11 058	17 312	6 254
Culture de fruits et de noix	2 076	1 503	-573
Culture en serre et en pépinière et floriculture	9 280	4 667	-4 613
Autres cultures agricoles	1 373 263	1 633 779	260 516
Superficie totale des terres en culture	40 489 955	40 315 957	-173 998

Sources : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2016 et 2021 (3438).

La Saskatchewan compte la plus grande quantité de canola au Canada

Le canola constituait la culture la plus importante en Saskatchewan. En 2021, les exploitations agricoles de la Saskatchewan ont fait état de la plus grande superficie consacrée à la culture de canola au Canada, laquelle s'est chiffrée à 12,0 millions d'acres, en hausse de 8,2 % par rapport à 2016. La province était à l'origine de plus de la moitié (53,8 %) de la superficie de canola du Canada.

En plus de la hausse des prix, l'[augmentation des exportations](#) d'huile de canola a aussi eu une incidence sur la culture du canola en Saskatchewan¹. De 2017 à 2021, les exportations d'huile de canola au Canada ont augmenté de 1,6 %.

La province était également à l'origine de 78,5 % de la superficie consacrée à la culture de graines de lin au Canada. En 2021, les exploitations agricoles de la province ont déclaré 784 381 acres consacrés à la

culture de graines de lin, en baisse de 5,1 % depuis 2016. À l'échelle nationale, la superficie consacrée à la culture de graines de lin a augmenté de 0,6 % comparativement au recensement précédent.

La province est à l'origine de la grande majorité de la superficie consacrée à la culture céréalière au Canada

Les grains céréaliers comprennent le blé, l'orge et l'avoine, entre autres cultures. En 2021, les exploitations agricoles de la Saskatchewan ont fait état de la plus grande superficie consacrée à la culture de blé de printemps au pays, laquelle s'est établie à 7,1 millions d'acres, en hausse de 6,0 % par rapport à 2016. Parallèlement, la superficie consacrée à la culture de blé de printemps a augmenté de 2,1 % à l'échelle nationale. En 2021, la Saskatchewan était à l'origine de 44,3 % de la superficie totale consacrée à la culture de blé de printemps au Canada.

La province était également à l'origine d'une part importante de la superficie de blé dur au pays. En 2021, la province représentait 81,4 % de la superficie totale de blé dur du Canada, laquelle s'est chiffrée à 4,7 millions d'acres, en baisse de 5,6 % depuis 2016.

La Saskatchewan s'est classée au deuxième rang en ce qui concerne la superficie consacrée à l'orge au Canada, laquelle s'est chiffrée à 3,6 millions d'acres, en hausse de 45,8 % depuis 2016. À l'échelle nationale, la superficie consacrée à l'orge a augmenté de 24,3 % depuis 2016. La province était à l'origine de 43,7 % de la superficie totale consacrée à l'orge au Canada.

En 2021, les exploitations agricoles de la Saskatchewan ont déclaré une superficie consacrée à l'avoine de 1,7 million d'acres. Il s'agit d'une augmentation de 14,2 % de la superficie, ce qui est presque égal à l'augmentation de 17,5 % enregistrée à l'échelle nationale. Comme c'était le cas en 2016, la province a déclaré la plus grande superficie consacrée à l'avoine; elle était à l'origine de 46,0 % de la superficie totale d'avoine au Canada.

1. Les totaux des exportations canadiennes de canola comprennent quatre codes du Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises (SH). Il s'agit de : 1514.11.00, 1514.19.00, 1514.91.10, 1514.99.10.

La Saskatchewan est à l'origine de la plus grande superficie consacrée à la culture de légumineuses au Canada

La superficie consacrée à la culture de légumineuses comprend les lentilles, les féveroles à petits grains et les pois chiches. Les légumineuses de culture sont des cultures annuelles qui produisent de 1 à 12 graines ou semences. En 2021, les exploitations agricoles de la Saskatchewan ont déclaré la plus grande superficie consacrée aux lentilles, laquelle s'est chiffrée à 3,8 millions d'acres, malgré une diminution de 26,5 % de la superficie totale par rapport à 2016. La province était à l'origine de 89,3 % de la superficie totale consacrée aux lentilles au Canada.

En 2021, les exploitations agricoles de la Saskatchewan ont également déclaré la plus grande superficie consacrée à la culture de féveroles à petits grains, laquelle s'est chiffrée à 61 301 acres, ce qui représentait 50,5 % de la superficie totale de féveroles à petits grains au Canada. En 2021, les exploitations agricoles de cette province ont également déclaré la plus grande superficie consacrée à la culture de pois chiches, laquelle s'est chiffrée à 168 654 acres, en baisse de 3,4 % par rapport à 2016. La province était à l'origine de 76,0 % de la superficie totale consacrée à la culture de pois chiches au Canada.

Le déclin du nombre d'exploitations agricoles est plus lent que dans le reste du Canada

En 2021, le nombre total d'exploitations agricoles déclarées en Saskatchewan a diminué de 1,1 % par rapport à 2016. En comparaison, le nombre d'exploitations agricoles déclarées dans l'ensemble du Canada a diminué de 1,9 % au cours de la même période. En 2021, 34 128 exploitations agricoles ont été déclarées en Saskatchewan, ce qui représentait 18,0 % du total canadien.

Les exploitations productrices d'oléagineux et de céréales génèrent la majorité des revenus d'exploitation agricole

En 2020, les exploitations agricoles classées comme des exploitations productrices d'oléagineux et de céréales étaient à l'origine de plus des trois quarts (13,6 milliards de dollars) des revenus totaux d'exploitation agricole de la province. Suivaient les exploitations agricoles classées comme des exploitations d'élevage de bovins de boucherie et de parcs d'engraissement (1,8 milliard de dollars) et celles classées comme des exploitations productrices d'autres cultures (454,3 millions de dollars).

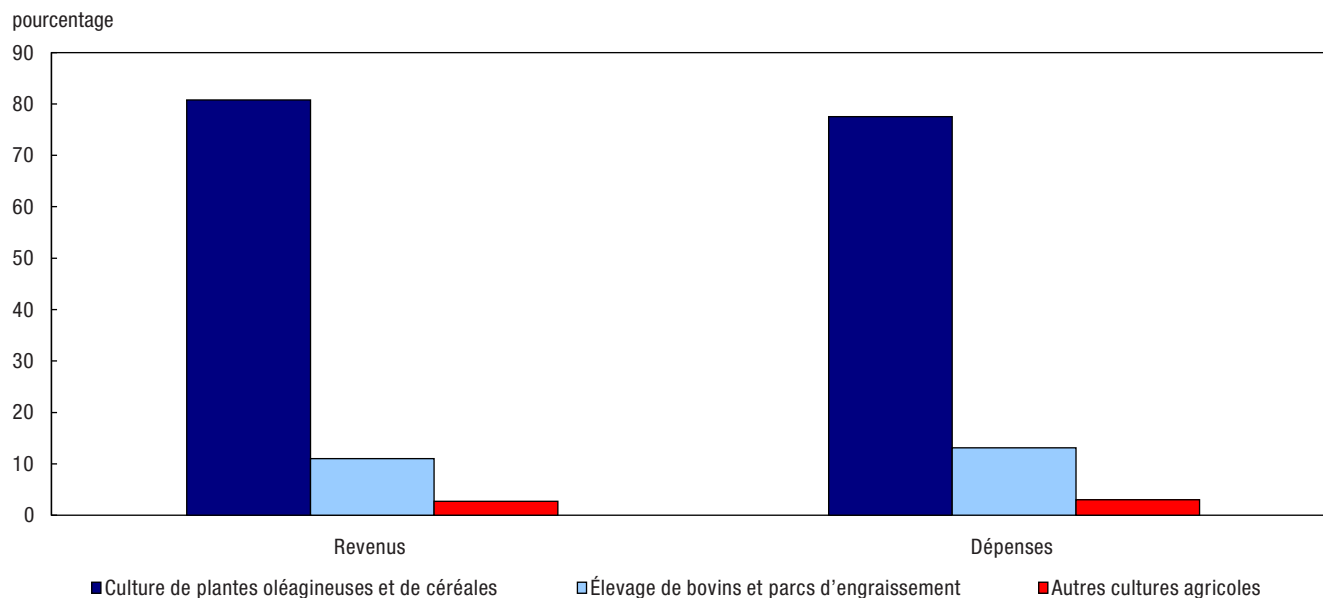
En 2020, les exploitations agricoles de la Saskatchewan ont déclaré des revenus totaux d'exploitation agricole de 16,8 milliards de dollars, ce qui représentait 19,3 % du revenu total d'exploitation agricole du Canada.

La Saskatchewan parmi les chefs de file du Canada dans plusieurs catégories d'animaux d'élevage

En 2021, les exploitations agricoles de la Saskatchewan se sont classées au deuxième rang au chapitre du nombre (2,7 millions) de bovins et de veaux au Canada. De plus, le nombre de bovins et de veaux déclarés dans la province a augmenté de 2,2 % par rapport au recensement précédent. Cette hausse est supérieure à celle observée à l'échelle nationale (+0,9 %). La province était à l'origine de plus du cinquième (21,0 %) du nombre de bovins et de veaux déclarés au Canada.

La province s'est également classée au deuxième rang au chapitre du nombre (1,1 million) de vaches de boucherie. La province était à l'origine de près du tiers (29,3 %) du nombre de vaches de boucherie déclaré au Canada en 2021.

Graphique 1
Proportion du total des revenus et des dépenses agricoles selon les trois principaux types d'exploitations agricoles, Saskatchewan, 2020



Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2021 (3438).

Parallèlement, les exploitations agricoles de la Saskatchewan se sont également classées au deuxième rang en ce qui concerne le nombre de bisons (52 860) et d'élans (5 507). La province était à l'origine de 35,3 % du nombre total de bisons et de 27,3 % du nombre total d'élans déclarés au Canada.

Près de la moitié des exploitations agricoles de la Saskatchewan utilisent de l'équipement d'autoguidage

De l'ensemble des provinces et des territoires, la Saskatchewan a affiché le taux le plus élevé d'utilisation de systèmes de guidage automatisés (autoguidage). L'équipement d'autoguidage est un système propre aux tracteurs utilisant le système mondial de localisation (GPS) pour la navigation et le contrôle de véhicule. En 2020, 47,6 % des exploitations agricoles de la Saskatchewan ont déclaré utiliser de

l'équipement d'autoguidage. Il s'agit d'un taux plus élevé qu'en 2015 (41,5 %) et plus élevé que le taux déclaré dans l'ensemble du Canada (26,8 %).

L'une des raisons possibles pour expliquer ce taux d'utilisation plus élevé que la moyenne de l'équipement d'autoguidage en Saskatchewan est la prédominance des exploitations productrices d'oléagineux et de céréales dans la province. En 2020, les exploitations productrices d'oléagineux et de céréales représentaient la plus grande proportion (88,1 %) des exploitations agricoles de la Saskatchewan ayant déclaré avoir recours à de l'équipement d'autoguidage.

La Saskatchewan affiche le plus haut taux d'utilisation de nombreuses technologies

Les exploitations agricoles de la Saskatchewan étaient les plus susceptibles d'utiliser la cartographie par système d'information géographique (SIG), uniquement à égalité avec l'Ontario. Le SIG attribue les données

à un endroit précis, ce qui permet aux agriculteurs de produire des cartes et d'interpréter les tendances relatives à la fertilité des sols, aux rendements et à de nombreux autres paramètres. La cartographie par SIG peut être utilisée à toutes sortes de fins dans la gestion des exploitations agricoles, y compris l'agriculture de précision, les cartes de rendement, la surveillance des cultures, l'assurance et la gestion des ressources en eau. En 2020, 17,7 % des exploitations agricoles de la Saskatchewan ont déclaré utiliser le SIG, une hausse par rapport aux 9,0 % enregistrés en 2015, et un taux plus élevé comparativement à la moyenne canadienne de 13,2 %.

La Saskatchewan a également signalé le plus haut taux d'utilisation de drones et d'application d'intrants à taux variables parmi les provinces. Les drones sont des véhicules aériens sans pilote utilisés pour l'observation du terrain et la collecte de données. En 2020, 5,2 % des exploitations agricoles de la province ont déclaré utiliser des drones. Ce taux était plus élevé que la moyenne nationale (3,6 %). L'application d'intrants à taux variables comprend tout équipement qui applique des engrais, des produits chimiques ou d'autres intrants à un taux variable selon les données des capteurs ou de la cartographie par SIG. En 2020,

21,9 % des exploitations agricoles de la Saskatchewan ont déclaré utiliser l'application d'intrants à taux variables, ce qui représente un taux plus élevé que la moyenne canadienne de 16,1 %.

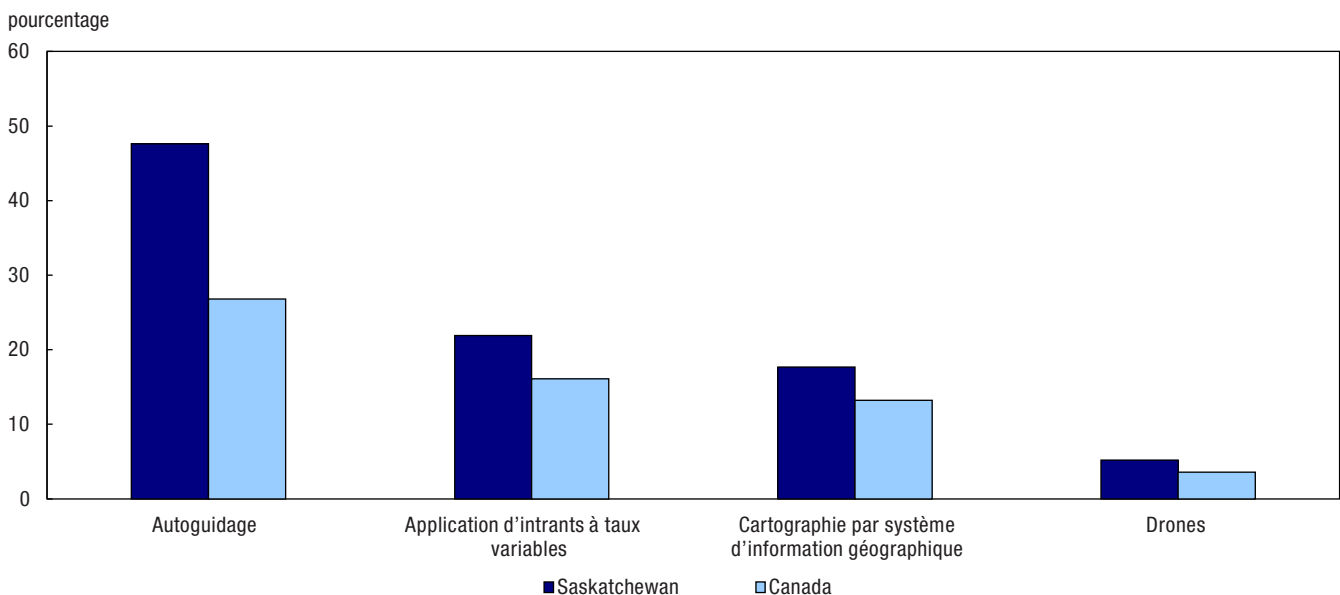
La Saskatchewan affiche le plus haut taux de planification de la relève au Canada

En 2021, 14,1 % des exploitations agricoles de la province ont déclaré avoir un plan de relève, en hausse par rapport à 8,8 % en 2016. Il s'agit d'un taux supérieur à celui de toute autre province ou de tout autre territoire. À titre de comparaison, 12,0 % des exploitations agricoles au Canada ont déclaré avoir un plan de relève en 2021. Les exploitations agricoles en Saskatchewan représentaient plus du cinquième (21,1 %) de la proportion des exploitations au Canada ayant déclaré avoir un plan de relève en 2021, en hausse par rapport à 18,8 % en 2016.

Les exploitations agricoles productrices d'oléagineux et de céréales ont déclaré le plus haut taux de planification de la relève (16,6 %) dans la province en

Graphique 2

Proportion d'exploitations agricoles utilisant certaines technologies, Saskatchewan et Canada, 2020



Source : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2021 (3438).

2021. Compte tenu de ce taux et de la forte proportion d'exploitations agricoles productrices d'oléagineux et de céréales dans la province (59,9 %), les exploitations agricoles productrices d'oléagineux et de céréales représentaient 70,3 % de toutes les exploitations agricoles de la Saskatchewan ayant déclaré avoir un plan de relève en 2021.

Comme c'était le cas partout au Canada, les exploitations agricoles des grandes catégories de revenus étaient plus susceptibles de déclarer avoir un plan de relève en Saskatchewan. La catégorie de revenus dans laquelle le plus haut taux d'exploitations ayant un plan de relève a été enregistré était celle des revenus de 2 millions de dollars et plus, une catégorie dans laquelle 31,2 % des exploitations avaient un plan de relève.

L'âge moyen des exploitants agricoles augmente

En 2021, l'âge moyen des exploitants agricoles en Saskatchewan s'établissait à 55,8 ans, en hausse par rapport à 55,0 ans en 2016, légèrement sous la

moyenne canadienne de 56,0 ans. Parallèlement, la proportion d'exploitants agricoles âgés de 35 à 54 ans dans la province a diminué. En 2021, 29,6 % des exploitants agricoles étaient âgés de 35 à 54 ans, en baisse par rapport à 34,4 % en 2016.

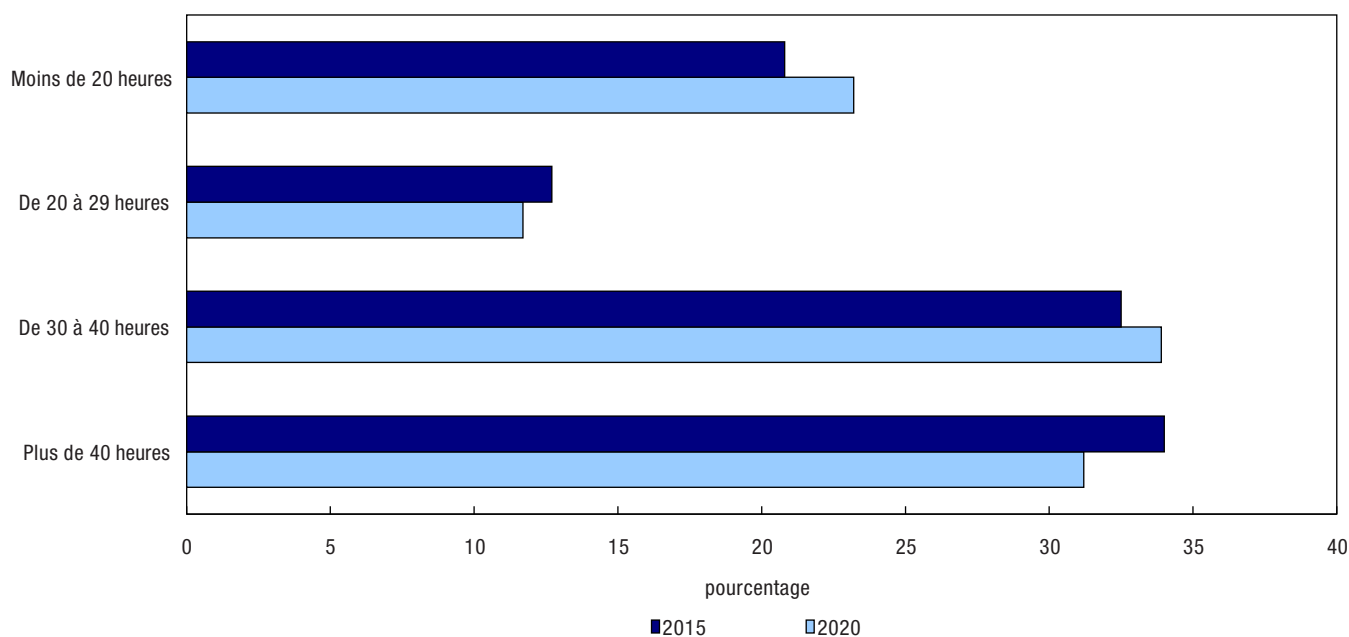
Le nombre d'exploitantes agricoles est en hausse

Bien que le nombre total d'exploitants agricoles en Saskatchewan ait diminué de 2,7 % par rapport au recensement précédent, pour s'établir à 44 140 en 2021, le nombre d'exploitantes agricoles a augmenté (+735). En 2021, les femmes représentaient 27,2 % des exploitants agricoles dans la province, en hausse par rapport à 24,9 % en 2016. À titre de comparaison, les femmes représentaient 30,4 % de l'ensemble des exploitants agricoles au Canada en 2021.

En Saskatchewan, les exploitations dont les revenus étaient plus faibles ont déclaré des taux plus élevés au chapitre du nombre d'exploitantes agricoles que les exploitations dont les revenus étaient plus élevés. En 2021, la catégorie de revenus qui comptait la plus

Graphique 3

Répartition des exploitants agricoles ayant déclaré travailler hors ferme, selon la catégorie de nombre d'heures par semaine, Saskatchewan, 2015 et 2020



Note : En raison de l'arrondissement, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100 %.

Sources : Statistique Canada, Recensement de l'agriculture, 2016 et 2021 (3438).

grande proportion d'exploitantes agricoles était celle dont les revenus étaient de moins de 10 000 \$, dans laquelle 36,8 % des exploitants agricoles déclarés étaient des femmes.

La Saskatchewan compte la deuxième plus faible proportion d'exploitants agricoles travaillant hors ferme

En 2020, 43,6 % des exploitants agricoles de la Saskatchewan ont déclaré travailler hors ferme, une légère hausse comparativement à celui enregistré en 2015 (42,0 %). Ce taux est demeuré inférieur à la moyenne nationale (47,7 %) et était le plus faible parmi toutes les provinces, sauf pour l'Île-du-Prince-Édouard (43,4 %).

En 2020, il y a eu une augmentation de la proportion d'exploitants agricoles en Saskatchewan ayant travaillé moins de 20 heures par semaine hors de leur exploitation, de 20,8 % à 23,2 % en 2020. En revanche, la proportion d'exploitants agricoles ayant travaillé 40 heures ou plus par semaine hors ferme a diminué, de 34,0 % à 31,2 % en 2020.

Notes aux lecteurs

Définitions et concepts

Un changement conceptuel important a été apporté à la principale unité statistique utilisée par le Programme de la statistique agricole de Statistique Canada dans le cadre du Recensement de l'agriculture de 2021 : une « ferme » ou une « exploitation agricole » (c.-à-d. la ferme de recensement) désigne maintenant une unité qui génère des produits agricoles et qui déclare des revenus ou des dépenses aux fins de l'impôt à l'Agence du revenu du Canada. Avant 2021, une « ferme » était définie comme étant une exploitation agricole qui produisait au moins un produit agricole destiné à la vente.

En 2021, des changements ont été apportés à la définition d'une ferme de recensement; au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, certaines activités qui étaient précédemment incluses dans la définition

ne le sont plus en 2021. Il convient de faire preuve de prudence lorsqu'on compare les données du Recensement de l'agriculture de 2021 avec celles des recensements précédents.

Les données affichées par région géographique ont fait l'objet d'un ajustement tabulaire aléatoire (ATA). Les données totales du Canada pour les répartitions géographiques peuvent différer des données totales du Canada affichées dans les tableaux par le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) et par classe de ventes.

Les données pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ne sont pas incluses dans les totaux nationaux ; elles sont présentées séparément.

Le Recensement de l'agriculture, qui a lieu tous les cinq ans, est un recensement de toutes les exploitations agricoles qui produisent des produits agricoles et déclarent leurs revenus ou des dépenses aux fins de l'impôt à l'Agence du revenu du Canada. Les concepts importants utilisés dans cette analyse comprennent :

La **superficie agricole totale**, à savoir les terres possédées ou exploitées par une exploitation agricole, comprend : les terres en culture; les terres en jachère; les terres améliorées et les terres non améliorées; les terres boisées et les terres humides; et toute autre terre (y compris les terres en friche et les terres où se trouvent les bâtiments agricoles).

La superficie agricole totale représente la superficie totale des terres possédées, louées, en métayage ou exploitées par cette exploitation, moins la superficie des terres exploitées par d'autres.

Les **terres en culture** désignent la superficie totale consacrée aux grandes cultures, au foin, aux légumes de champ, aux fruits, aux petits fruits, aux noix, au gazon, aux produits de pépinières et aux arbres de Noël.

La classification des **types d'exploitations agricoles** est une procédure qui permet de grouper les fermes de recensement selon leur principal produit. Elle s'effectue en estimant les revenus que la ferme est susceptible de tirer de la vente des cultures et des animaux d'élevage déclarés dans le questionnaire, et en déterminant le produit ou le groupe de produits qui représente la plus grande part des revenus agricoles éventuels de la ferme. Ainsi, une ferme de

recensement dont les porcs pourraient représenter 60 % de ses revenus totaux, les bovins de boucherie 20 % et le blé 20 %, serait classée comme une ferme porcine. Les types d'exploitations agricoles utilisés dans ce document sont établis d'après le SCIAN de 2017.

Exploitant agricole désigne les personnes qui sont chargées de prendre les décisions en matière de gestion d'une exploitation agricole. Est également appelé agriculteur, fermier ou propriétaire de ranch.

Les employés agricoles comprennent à la fois les exploitants agricoles et les travailleurs agricoles.

Des **indices de prix** ont été utilisés pour obtenir des estimations en dollars constants des ventes, des valeurs d'exportation et des actifs agricoles afin d'éliminer l'impact de la variation des prix dans les comparaisons d'une année à l'autre.

Revenus d'exploitation agricole

Les données sur les revenus d'exploitation agricole proviennent du Programme de données fiscales agricoles (PDFA). Auparavant, les revenus des exploitations agricoles étaient déclarés au Recensement de l'agriculture. Il convient de faire preuve de prudence lorsque l'on compare les données du Recensement de l'agriculture de 2021 avec celles des recensements précédents.

Le Recensement de l'agriculture mesure les revenus d'exploitation agricole (en dollars courants) pour l'année civile ou financière précédant le recensement. Les revenus d'exploitation agricole (avant les dépenses) comprennent les revenus d'exploitation de la vente de tous les produits agricoles, les paiements reçus de programmes et les revenus du travail à forfait.

Les éléments suivants ne sont pas compris dans les revenus d'exploitation agricole : les ventes de produits forestiers (par exemple, du bois de chauffage, du bois à pâte, des billes, des poteaux de clôture, des pilotis), les ventes de biens immobilisés (par exemple, des quotas, des terres, de la machinerie) et les revenus provenant de la vente de produits achetés uniquement pour la vente au détail.

Total des dépenses d'exploitation

Les données sur le total des dépenses d'exploitation proviennent du PDFA. Auparavant, les dépenses des exploitations agricoles étaient déclarées au Recensement de l'agriculture. Il convient de faire

preuve de prudence lorsque l'on compare les données du Recensement de l'agriculture de 2021 avec celles des recensements précédents.

Le Recensement de l'agriculture mesure les dépenses d'exploitation (en dollars courants) pour l'année civile ou financière précédant le recensement. Les dépenses d'exploitation comprennent tous les coûts associés à la production de produits agricoles (par exemple, le coût des semences, des aliments pour animaux, du carburant et des engrais).

Les éléments suivants ne sont pas compris dans le total des dépenses d'exploitation : l'achat de terres, de bâtiments et d'équipement, l'amortissement ou la déduction pour amortissement. L'amortissement représente la dépense économique d'« usure ». La déduction pour amortissement représente les dépenses inscrites par le déclarant en vertu des règlements sur les impôts.

Ratio des dépenses et des revenus

Le ratio des dépenses et des revenus représente le montant moyen des dépenses d'exploitation engagées pour un dollar de recettes d'exploitation agricole. Le ratio est calculé en dollars courants.

Le jour du recensement était le 11 mai 2021. On a demandé aux exploitants agricoles de déclarer leurs revenus et leurs dépenses d'exploitation pour la dernière année fiscale ou civile complète (2020).

Le **travail à temps plein** désigne un travail de 30 heures et plus par semaine effectué par les exploitants agricoles; le **travail à temps partiel** désigne un travail de moins de 30 heures par semaine effectué par les exploitants.

Certaines données se réfèrent à une période de référence différente du jour du recensement. Par exemple, en ce qui a trait aux données financières, la période de référence correspond à l'année civile ou financière précédant le recensement.